

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Vendredi 23 février 2018 à 10h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Yvon Berland, pouvoir à Dominique Maraninchi
Denis Bertin, pouvoir à Dominique Maraninchi
Raouf Boucekkine
Brigitte Carpentier
Pierre Chiappetta
Dominique Maraninchi
Dominique Nobile, représenté par Aurélie Philippe
Brigitte Marin, pouvoir à Gabriella Crocco
Gabriella Crocco
Daniel Nahon
Thibault Gajdos
Carlo Rovelli

Excusés :

Hamida Demirdache
Marteen Noyons
Jean Boutier

Invités :

Isabelle Leclercq (Agent comptable - AMU)
Pierre Livet
Thierry Fabre
Magali Perez (Rectorat)
Emmanuel Girard-Reydet (Secrétaire général - IMÉRA)

Le vendredi 23 février 2018 à 10h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Dominique Maraninchi, Président de la Fondation IMÉRA.

Dominique Maraninchi constate que douze membres du conseil, sur un total de quinze, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 15 décembre 2017

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 15 décembre 2017.

2 – Approbation du rapport d'activités scientifiques 2017

Monsieur D. Maraninchi présente en introduction quelques faits marquants et quantitatifs de l'année 2017.

L'IMÉRA poursuit sa croissance, avec l'accueil en 2017 de 30 chercheurs invités et 2 équipes multidisciplinaires, soit un total de 154 mois-chercheurs invités (+ 16 mois par rapport à 2016) avec un très haut niveau de qualité.

La représentation des sciences humaines et sociales reste majoritaire avec 56%, sachant que 22% des chercheurs invités relèvent des sciences dures et 22% de l'axe arts-sciences – une spécificité de l'IMÉRA. 44% des chercheurs invités proviennent de l'Amérique du Nord, 39% d'Europe, 11% d'Océanie et 6% d'Asie.

Il rappelle que, sous l'impulsion de Raouf Boucekkine, la vie intellectuelle des résidents s'est structurée autour d'un séminaire hebdomadaire, le *Community Building Seminar (CBS)*.

En 2017, l'IMÉRA a organisé ou co-organisé 118 manifestations scientifiques (+ 20% par rapport à 2016) de type séminaires, rencontres, cycles, etc. Il souligne notamment une forte ouverture et interface avec le Collège doctorale d'AMU, avec 246 doctorants de 8 écoles doctorales ayant suivi des séminaires de l'IMÉRA dans 44 modules validés par le Collège doctoral.

Un des objectifs de l'IMÉRA était de laisser davantage de traces. La production scientifique des résidents s'est traduite par :

- des publications dans le blog de type Carnet Hypothèses (CLEO), intitulé « *Les Cahiers des Fellows de l'IMÉRA* », avec un cumul de 49000 visites en 2017 ;
- des articles dans la revue *Fellows* publiée par le Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (RFIEA).

Une autre évolution marquante est une politique de partage, d'échanges et de diffusion des connaissances à tous les publics, à travers :

- les réseaux sociaux, notamment *Twitter* (en 2017 : 312 abonnés, 26600 impressions) ;
- l'enregistrement vidéo systématisé des événements scientifiques et leur mise en ligne sur *Youtube* (en 2017 : 107 vidéos téléchargées et 7300 vues).

Cette politique d'ouverture s'est aussi traduite par des manifestations scientifiques en dehors des murs de l'IMÉRA, avec :

- la participation de l'IMÉRA aux rencontres d'Averroès et la création d'une Chaire Averroès dont le premier titulaire sera Yadh Ben Achour - grand juriste tunisien, spécialiste de droit public et des théories politiques en islam -, qui viendra en résidence à l'IMÉRA à partir de septembre 2018 pour dix mois ;
- l'organisation des « *Rendez-Vous de demain* », initiés par Thierry Fabre et animés par Stéphane Paoli, qui rassemblent tous les mois au Théâtre du Gymnase dans le centre de Marseille un public venu en nombre, avide d'écouter et de questionner chercheurs et résidents, invités à débattre sur les faits scientifiques mais aussi culturels et sociaux qui tracent les voies du futur ;
- la participation de Dominique Maraninchi et de plusieurs résidents aux Tables Rondes de l'Arbois.

L'IMÉRA a adapté son organisation et ses moyens à l'évolution de sa stratégie et de ses objectifs à atteindre. Dans ce cadre, le CG a arbitré de nouveaux statuts, une nouvelle organisation et de nouveaux recrutements (une adjointe en gestion administrative et financière, un assistant audiovisuel et communication, trois directeurs de programme scientifique).

L'IMÉRA fonctionne aujourd'hui avec des programmes scientifiques clairs et affichés, avec à leur tête des directeurs de programme :

- trois programmes structurels, qui font l'identité « génétique » de l'IMÉRA : le programme *Méditerranée* (Thierry Fabre), le programme *Arts, Science et Société* (Cédric Parizot) et le programme *Rencontre entre Sciences et Humanités* (Pierre Livet) ;
- un programme *Phénomènes globaux et régulation* (Raouf Boucekkine), qui est un programme pluriannuel thématique.

La création de chaires jointes avec des institutions importantes est une initiative très importante non seulement pour la crédibilité scientifique de l'IMÉRA mais également pour sa viabilité budgétaire. Depuis la mise en place de cette stratégie de partenariat en septembre 2016, l'IMÉRA a pu créer huit chaires jointes (Fulbright, IRD, SIRIC/IPC, EHESS, ILCB, Averroès, Camus, Infrastructures), pour lesquelles le partenaire s'engage sur trois ans autour d'une thématique précise.

Raouf Boucekkine poursuit sur la viabilité financière de l'IMÉRA, en précisant que deux nouvelles Chaires sont en cours de montage, ce qui fixe à dix le nombre de Chaires dans un horizon proche. Ces données sont extrêmement positives et rassurantes, dans un contexte où la candidature COFUND 2020-2024 déposée par le RFIEA auprès de l'Europe n'a pas abouti et les sources de financement du RFIEA (dotation du RTRA de 14 M€ en 2007, financement Labex RFIEA+ de 8.5M€ en 2012 et cofinancement européen EURIAS de 2 M€ depuis 2011) arrivent à échéance au second semestre 2019.

Autre source de satisfaction, des perspectives de renouvellement du financement Labex RFIEA+ par l'ANR se sont ouvertes, pour un montant de l'ordre de 750.000 € pour l'ensemble du RFIEA soit une estimation basse de 150.000 € pour l'IMÉRA. Au niveau du calendrier, l'ANR auditionnera le Réseau le 6 mars 2018 prochain. Une évaluation aura ensuite lieu à l'automne 2018 ; le résultat final sera rendu au printemps 2019.

Il informe ensuite de la réorientation des missions du Comité d'animation scientifique (CAS), qui va désormais s'occuper principalement de l'accompagnement des Chaires pour trouver l'intersection optimale avec les laboratoires d'AMU.

L'IMÉRA et le RFIEA fêteront leurs dix ans en 2018. Il est prévu des célébrations institutionnelles à Paris et l'organisation par chaque Institut d'un événement thématique. Pour l'IMÉRA, le choix est d'organiser à l'automne 2018 un grand événement sur « *Energie* » car c'est un thème très interdisciplinaire qui est extrêmement porteur, qui pourra mobiliser de nombreux chercheurs AMU/hors AMU et des acteurs économiques très importants.

Il conclut en soulignant que l'image de l'IMÉRA est en train de s'améliorer localement mais aussi mondialement. Une des consécutions récentes est la proposition qui lui a été faite de diriger le réseau UBIAS (*University-Based Institute of Advanced Studies*). Le curseur a été ajusté à ce que l'IMÉRA devienne le leader européen d'UBIAS, ce qui donnera aussi une très grande visibilité à AMU.

Daniel Nahon formule plusieurs propositions :

- inviter à ce grand événement sur l'énergie, Guy Laval qui a été Vice-Président de l'Académie des Sciences et qui a écrit le rapport pour la France pour le G7 sur l'énergie ;
- négocier une Chaire avec Andreu Mas-Collel, qui un grand économiste catalan très ouvert à l'idée de collaborer avec AMU.

Dominique Maraninchi propose que *Cap Energie* soit partie prenante de cet événement sur l'énergie, ce qu'approuve Pierre Chiappetta.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le rapport d'activités scientifiques 2017.

3 –Approbation des comptes de l'exercice 2017

Brigitte Carpentier présente tout d'abord le tableau de résultat budgétaire GBCP, qui fait valoir un excédent de trésorerie pour l'exercice 2017. Elle précise que le budget d'IMERA comporte des recettes de la fondation A*MIDEX qui ont été traitées sous forme de prestations internes pour lesquelles la nouvelle comptabilisation en GBCP impacte, non pas les recettes, mais les dépenses sous forme de réduction de dépenses. Aussi, il convient de retraiter les réalisations pour pouvoir comparer les prévisions budgétaires et les réalisations, et apprécier le niveau des taux de réalisation. Au final le solde budgétaire 2017 de l'IMERA (indicateur de la variation de trésorerie) est positif de 63.608 € supérieur au solde budgétaire prévisionnel du BR2 (30.840 €).

Après retraitement, le montant total des dépenses en autorisation d'engagement (AE), hors contributions volontaires des membres fondateurs, s'élèvent à 887.672 € avec pour répartition :

- 583.796 € de dépenses de fonctionnement ;
- 284.151 € de dépenses de masse salariale (dont 172.451 € de salaire des personnels IMÉRA pris en charge directement par la Fondation + 111.700 € de salaire des chercheurs invités non statutaires en CDD) ;
- 19.725 € de dépenses d'investissement (équipements vidéo et matériels informatiques).

Au final, le taux d'exécution global est excellent puisqu'il est de 97% (96% en fonctionnement, 100% en masse salariale et 99% en investissement).

Au niveau des recettes encaissées, après retraitement, le taux de réalisation 2017 est de 105%. Les prévisions du budget s'avèrent donc extrêmement fiables pour l'ensemble des projets.

Les écarts entre les recettes encaissées et les droits constatés (hors opération de clôture) s'expliquent par un travail de reprise des conventions mené fin 2017 par la Direction des affaires financières, afin de mettre en conformité les facturations avec la réalité des encaissements perçues sur les conventions terminées. Jusqu'alors la constatation des produits sur ces conventions n'avait été faite qu'à hauteur de l'avancement des dépenses. Ceci explique en grande partie le résultat comptable excédentaire constaté pour 2017.

Emmanuel Girard-Reydet présente le bilan des recettes 2017 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2017 s'élève à 1.658.991 € en recettes encaissées et 1.615.619 € en droits constatés.

Les contributions volontaires s'élèvent à 700.000 €, dont :

- 270.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 190.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
- 110.000 € d'AMIDEX pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 85.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement.

La part de financement apporté par les programmes RFIEA et Labex RFIEA est bien inférieure aux 40% requis par le RFIEA ;

Il présente ensuite le bilan des dépenses 2016 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des dépenses 2017 s'élève à 1.595.683 € en crédits de paiement (CP), avec pour répartition :

- 549.130 € de dépenses pour l'accueil en résidence des chercheurs invités (indemnités et salaires, location appartements, voyages et missions) ;
- 92.196 € de dépenses pour les activités scientifiques (séminaires, conférences, colloques, etc.) ;

- 954.367 € pour les autres dépenses (salaires équipe encadrement, coûts infrastructures, fonctionnement général, instances, communication).

Concernant les résidences et les activités scientifiques :

- les dépenses d'indemnités et de salaires des chercheurs invités (154 mois) représentent un tiers des dépenses totales consolidées. La diminution du montant des indemnités mensuelles et salaires des chercheurs invités, qui est rentrée en application depuis septembre 2017, a permis de maîtriser ce niveau de dépenses, malgré l'augmentation du nombre de mois-chercheurs invités (+16 mois par rapport à 2016) ;
- les dépenses de location d'appartements pour les chercheurs invités continuent à nettement diminuer en 2016. Elles ne concernent pratiquement plus que l'accueil des équipes multidisciplinaires ;
- l'augmentation globale des dépenses de fonctionnement par rapport à 2016 est liée à l'augmentation du nombre de mois-chercheurs invités (impact sur les voyages et missions) et du nombre de manifestations scientifiques (+20% en 2016), avec un développement significatif (+ 58 k€ / 2016) des initiatives de recherche (Projet ERC Barbara Allen) et des activités en lien avec la formation doctorale et le monde socio-économique (budgets Labex RFIEA+ excédentaires).

Madame I. Leclercq, agent comptable de l'Université d'Aix-Marseille, présente ensuite le bilan comptable 2017 pour approbation.

Pour la partie compte de résultat, les produits s'élèvent à 1.357.342 € pour un total de charges de 877.320 €, ce qui donne un résultat bénéficiaire sur l'exercice 2017 de + 480.022 € (contre 24.716 € en 2016). L'écart important s'explique par l'émission de recettes, qui correspondent aux encaissements perçus sur les exercices précédents et non rattachés aux dépenses. Ce rattachement permet ainsi une meilleure visibilité sur la situation financière de la Fondation IMERA.

Pour la partie bilan, les avances sur subvention s'élèvent à 411.650 € ; elles correspondent à des sommes qui ont été perçues et qui n'ont pas encore été rattachées à des subventions (avance des financeurs). Les produits à recevoir s'élèvent à 647.340 € ; ils correspondent à des subventions constatées mais qui n'ont pas encore été perçues. L'écart entre les produits à recevoir et les avances sur subvention, indique la somme qu'il reste à percevoir en trésorerie. La trésorerie de la Fondation IMÉRA est de 415.648 €.

Le fonds de roulement, qui traduit la richesse de la Fondation, s'élève au 31 décembre 2017 à 648.178 € (= capitaux propres : 684.639€ - immobilisations nettes : 36461€). Ce montant est préservé et constitue une ressource fléchée dans les comptes de l'Université.

Au niveau des produits de fonctionnement, les ressources augmentent globalement de 496.670 € en 2017 par rapport à 2016 ; cette hausse est la conséquence de la réintégration sur l'exercice 2017 des subventions ANR destinées à financer les projets de la Fondation. Les charges de fonctionnement augmentent globalement de 41.361 k€.

Les capitaux propres à hauteur de 5.000 € correspondent aux dotations statutaires, avec 1.000 € en part non consommable et 4.000 € en part consommable. Aucune dotation n'a fait l'objet de consommation à la date de clôture des comptes.

La Fondation a acquis au cours de cet exercice du matériel de captation vidéo, à destination de la salle de conférence de l'IMÉRA, pour un total de 15.345 €.

A noter sur les créances, le montant des subventions à recevoir représentent 268 K€ au 31 décembre 2017 contre 624 K€ en 2016. Ces montants correspondent aux dépenses engagées par la Fondation et pour lesquelles des subventions sont attendues.

Monsieur D. Maraninchi souligne le très bon taux d'exécution 2017, ce qui signifie qu'il y a à la fois des ressources et qu'elles sont immédiatement utilisées dans des activités stratégiques.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Fait à Marseille, le 8 mars 2018.

Monsieur D. Maraninchi
Président du Conseil de gestion